Assemblée générale
et
Assises d'Attac

Nanterre 29 novembre 2003

Matériel de vote pour l'Assemblée générale

attac

RAPPORT FINANCIER 2002

Avant de présenter les éléments les plus significatifs de ce rapport financier, il convient de rappeler que les comptes soumis à l'approbation de l'assemblée générale sont ceux arrêtés au 31 décembre 2002. Il sera donc nécessaire, lors de la présentation orale de ce rapport financier, d'informer l'Assemblée de la situation financière 2003.

1. LE BENEVOLAT

Il convient également de préciser que, pour la première fois, est intégré dans les comptes de l'association le bénévolat effectué par une partie de ses membres. Cette valorisation du bénévolat est prévue par le règlement comptable n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels dans les associations, mais n'est pas obligatoire en raison des difficultés pratiques qu'elle suppose, notamment pour la quantifier. Jusqu'à présent, nous n'avions pas comptabilisé le temps consacré par les adhérents, le rapport financier du trésorier se contentant d'en rappeler l'importance.

Quelle méthode avons-nous utilisée ? Il semblait impossible de prendre en compte la totalité du bénévolat effectuée par l'ensemble des adhérents d'Attac pour des raisons de recensement et parce que leur bénévolat, s'il est bénéfique pour l'association nationale, l'est aussi pour les comités locaux dont certains sont des associations juridiquement indépendantes de l'association nationale. Nous avons, sur une base déclarative, retenu dans la prise en compte du bénévolat, le temps consacré à Attac par les membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique, du comité local de La Rochelle qui ont préparé l'assemblée générale de 2002 et par les adhérents qui apportent régulièrement une assistance directe au siège de l'association. Nous avons décidé également de ne pas prendre en compte les écarts de revenus entre ces adhérents et de valoriser uniformément à 110 euros la journée de bénévolat, quel que soit le statut social de l'intéressé. Bien que tous les adhérents concernés n'aient pas répondu à l'enquête effectuée, nous arrivons à une estimation du bénévolat de 2 169,5 journées soit une dizaine de permanents à temps plein. Ce bénévolat est inscrit dans le compte de résultat sous la ligne « Evolution des contributions volontaires en nature » pour 238 645 euros. Une telle valorisation ne modifie en rien le résultat de l'exercice.
Dans l'annexe « règles et méthodes comptables » figurent d'autres précisions sur les changements de méthodes d'évaluation et de présentation des comptes.

2. LES ADHERENTS

Au cours de l'année 2002, Attac a continué son développement : de 27 635 adhérents en 2001 à 29 782 adhérents à jour de cotisation au 31 décembre 2002 dont 9 630 nouveaux, soit une augmentation de 7,77 %.

3. LA PRESENTATION DES COMPTES

Afin que les adhérents puissent apprécier les comptes de l'association, nous publions, outre le bilan et le compte de résultat qui reproduisent la comptabilité générale, le compte d'exploitation analytique. La comptabilité générale retrace les comptes par nature, la comptabilité analytique, par fonctions. Les totaux des produits et des charges ne sont pas identiques dans les deux comptabilités, certaines recettes enregistrées en produits dans la comptabilité générale venant en diminution des charges dans la comptabilité analytique, par exemple les participations aux frais de l'université d'été. Mais, bien entendu, toute écriture en comptabilité générale donnant lieu parallèlement à une écriture en comptabilité analytique, le résultat de l'exercice étant identique dans les 2 comptabilités. Il convient de noter que les salaires et les charges (cotisations) sociales du personnel permanent sont ventilés en fonction du temps qu'il consacre aux différentes activités : *Lignes d'Attac*, commissions, préparation des événements… Les précisions ci-dessous proviennent de la comptabilité analytique.

4. RECETTES DE L'ANNEE 2002

Les recettes sont de 1 514 342 euros. A noter que sans la reprise de provision de 75 000 euros, nous aurions enregistré un total de 1 439 342 euros soit une baisse de 2 % par rapport l'année précédente. L'origine de cette baisse est l'attribution du Prix Sophie en 2001 pour 116 000 euros. L'absence en 2002 de cette ressource exceptionnelle de 2001 a été en grande partie compensée par l'apport des adhérents.

4.1 Cotisations : 675 181 euros, soit près de 45 % des recettes.

4.2 Abonnement à *Lignes d'Attac* : 194 196 euros, soit 13 % des recettes. Il faut noter que les cotisations et les abonnements à *Lignes d'Attac* augmentent de 15 % par rapport à 2001.

4.3 Dons : 302 097 euros, soit 20 % des recettes (-12 % par rapport à 2001 mais + 34 % hors Prix Sophie) : dons spontanés (61 555 euros), dons CD Porto Alegre et Agenda 2003 (240 542 euros).

Considérant que les dons sont versés par les adhérents, ce sont donc plus de 78 % des recettes qui proviennent des membres de l'association.

4.4 Vente de produits « matériel militant » : 19 636 euros soit 1 % des recettes.

4.5 Subventions emplois (CNASEA et ANPE) : 60 024 euros, soit 4 % des recettes.

4.6 Autres subventions : 167 615 euros, soit 11 % des recettes. Le détail est par ordre d'importance financière : le secrétariat d'Etat à l'économie sociale et solidaire au titre d'une convention passée en 2001 pour 38 112 euros, le Conseil général des Bouches-du-Rhône (université d'été) pour 38 000 euros, la région PACA (université d'été)

pour 30 000 euros, le ministère des affaires étrangères (FSM) pour 22 867 euros, la Commission Européenne (campagnes d'Attac) pour 21 202 euros, le ministère de l'éducation nationale (Forum mondial de l'éducation) pour 11 434 euros et la ville de La Rochelle (AG 2002) pour 6 000 euros.

4.7 Divers : 20 593 euros, soit 1 % des recettes. A noter les 5 246 euros de produits financiers (0,3 % des recettes). Rappelons à ceux qui ne le sauraient pas encore qu'Attac ne participe pas à la spéculation financière et que notre trésorerie est déposée dans des banques de l'économie sociale.

4.8 Financement par le fonds d'urgence et solidarité : 75 000 euros, soit 5 % des recettes.

5. DEPENSES DE L'ANNEE 2002

Les dépenses sont de 1 521 330 euros en 2002.

5.1 Coût de fonctionnement général : 376 730 euros soit 25 % des dépenses. Ces dépenses comprennent les instances statutaires : AG, CA, Bureau, Conseil scientifique, l'activité internationale, les salaires non affectés à des activités et honoraires du siège national, les loyers et frais généraux.

5.2 Coût des activités : 398 195 euros, soit 26 % des dépenses. Ces dépenses comprennent l'université d'été, les activités permanentes, les événements et mobilisations (Zénith, réunions publiques pendant les campagnes électorales, FSM, FSE et autres forums sociaux,…), Ces dépenses incluent le financement pour les aides aux événements nationaux et internationaux par le fonds d'urgence et solidarité.

5.3 Aide aux comités locaux : 321 516 euros, soit 21 % des dépenses. Ces dépenses comprennent le reversement des cotisations aux comités locaux (234 919 euros), le fonctionnement de la CNCL (38 842 euros), les aides financières aux comités locaux (5 299 euros), le matériel militant fourni aux comités locaux (10 564 euros).

5.4 Services directs aux adhérents : 101 325 euros, soit 7 % des dépenses. Ces dépenses comprennent la gestion des cotisations, l'envoi des cartes d'adhérents.

5.5 *Lignes d'Attac*, 8 numéros dans l'année 2002 : 212 961 euros, soit 14 % des dépenses. Ces dépenses comprennent la publication et la gestion des abonnements.

5.6 Les frais du fonds d'urgence et solidarité : 110 603 euros, soit 7 % des dépenses, hors aides affectées aux évènements. Ces dépenses comprennent le coût de fabrication de l'agenda 2003 (74 717 euros), les frais de gestion (14 102 euros) et les dépenses de solidarité (21 784 euros).

6. LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous constatons un déficit de 6 988 euros. Il faut noter que ce déficit est inférieur aux excédent des précédentes années (975 euros en 2001, 9 075 euros cumulés). Le Conseil d'Administration propose d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2002 de 6 988 euros au poste report à nouveau de l'exercice 2003.

7. LE FONDS D'URGENCE ET SOLIDARITE

Le Conseil d'administration a largement fait appel au fonds d'urgence et solidarité. Le recours à ce fonds a permis, en particulier, de faire face à une partie des dépenses liées au FSM et au financement de 23 boursiers (90 000 euros), au grand événement d'Attac que fut le Zénith (75 406 euros) et, lors de celui-ci, au versement à la caisse de solidarité avec les salariés de MacDo en grève qui sont intervenus (763 euros), à la publication du *Manifeste* d'Attac (15 000 euros), au financement du FSE de Florence (24 533 euros), à la solidarité avec nos camarades argentins pour la tenue d'un Forum social thématique (3 023 euros) et aux frais des procès et poursuites judiciaires liés à Gênes, Foix, Valence et Nice (13 935 euros)…

Les mouvements ayant affecté le fonds d'urgence et de solidarité peuvent donc être résumés ainsi :

Solde au 31 décembre 2001 :	133 456
Dons reçus :	240 542
Aides à des événements :	-212 788
Réalisation et envoi agendas :	- 74 717
Procès :	- 13 935
Frais de gestion :	- 14 102
Solde au 31 décembre 2002	58 456

Une information sera faite lors de l'assemblée générale sur l'utilisation du fonds en 2003.

CONCLUSION

Les comptes de l'association traduisent toujours l'intérêt de plus en plus grand de la part des adhérents et des citoyens pour l'association. A l'heure où ces lignes sont écrites (fin août 2003), cet intérêt existe toujours. Ils traduisent également sa capacité à intervenir sur les problématiques, qui se sont élargies au fil des années, liées à son objet. Néanmoins, il nous faut veiller, collectivement, à une plus grande maîtrise de nos dépenses.

Enfin, il est important de noter que, même en intégrant dans ses comptes le bénévolat d'une partie de ses membres, les documents financiers ne traduisent pas toute l'activité de l'association. Celle-ci continue de reposer sur un travail militant bénévole très important des adhérents, des groupes locaux, des responsables à tous les niveaux et des moyens humains mis à disposition d'Attac par plusieurs membres fondateurs. Faute de quoi, notre association ne serait pas ce qu'elle est devenue, une association incontournable dans le champ de l'altermondialisation et dans la vie publique.

Rapport général sur l'exercice clos le 31/12/2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :
- le contrôle des comptes annuels de l'association Attac, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.
Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 19 septembre 2003

Le commissaire aux comptes
C.G.E.C.
Daniel BOULAY
Membre de la Compagnie régionale de Paris

Rapport spécial sur l'exercice clos le 31/12/2002

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisé.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 19 septembre 2003

Le commissaire aux comptes
C.G.E.C.
Daniel BOULAY
Membre de la Compagnie régionale de Paris

BILAN au 31 décembre 2002

ACTIF				
	BRUT	AMORT	NET au 31/12/2002	NET au 31/12/2001
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	7 179	6 640	539	
Immobilisations corporelles				
Agencement	5 621	5 621		
Materiel de bureau	67 961	61 200		
Mobilier	2 837	2 837	–	
	76 419	69 658	6 761	
Immobilisations financières				
Dépots et cautionnements	5 325		5 325	6 789
S/total	*88 923*	*76 298*	*12 625*	*6 789*
ACTIF CIRCULANT				
Stock de matériel	8 695		8 695	9 147
Autres créances	22 090		22 090	
Produits à recevoir	108 866		108 866	94 533
Disponibilités	129 654		129 654	240 046
	269 305	–	269 305	343 726
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	607		607	
Charges à répartir	26 233		26 233	
	26 840		26 840	
S/total	*296 145*	*–*	*269 305*	*343 726*
TOTAL	**385 068**	**76 298**	**308 770**	**350 515**

BILAN au 31 décembre 2002

PASSIF		
	31/12/02	31/12/01
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	9 075	8 100
Excédent/Déficit de l'exercice	<6 988>	975
S/total	*2 087*	*9 075*
PROVISIONS		
Provision Fonds Urgence/Solidarité	58 456	133 456
S/total	*58 456*	*133 456*
DETTES		
Etablissement de Crédit	71	—
Fournisseurs	60 698	90 816
Dettes sociales	59 437	53 086
	120 206	143 902
Quote part comités locaux	37 490	1 340
S/total	*157 696*	*145 242*
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	90 531	62 742
TOTAL	**308 770**	**350 515**

COMPTE DE RESULTAT
du 1er janvier au 31 décembre 2002

	2002	2001
PRODUITS D'EXPLOITATION		
- Cotisations	675 181	756 493
- Abonnements	194 196	
- Dons	302 398	342 862
- Subventions d'exploitation	235 640	208 835
- Participation aux frais	97 987	99 870
- Ventes de marchandises	39 494	37 293
- Reprise de provision	75 000	26 069
TOTAL I	1 619 896	1 471 422
CHARGES D'EXPLOITATION		
- Cotisations reversées aux comités locaux	234 919	187 691
- Achats	23 339	53 087
- Variation de stock	452	—
- Autres charges externes	1 073 446	746 021
- Impôts, taxes et versements assimilés	519	3 047
- Rémunération du personnel	214 600	182 468
- Charges sociales	73 822	89 192
- Subventions accordées par l'association	5 323	53 958
- Dotation aux amortissements	6 002	27 058
- Dotation aux provisions	—	69 580
TOTAL II	1 632 422	1 412 102
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	<12 526>	59 320
RESULTAT FINANCIER	5 538	4 443
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	<6 988>	63 763
RESULTAT EXCEPTIONNEL	—	<62 788>
TOTAL DES PRODUITS	1 625 434	1 475 865
TOTAL DES CHARGES	1 632 422	1 474 890
EXCEDENT OU DEFICIT	**<6 988>**	**975**
EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS : Bénévolat	238 645	
CHARGES : Personnel bénévole	238 645	

REGLES ET METHODES COMPTABLES
(en application du code de commerce art 9,11 et 7,21,24)

1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 Changements de méthodes d'évaluation et de présentation des comptes
- *Immobilisations*
Les investissements sont désormais amortis sur la durée normale d'utilisation et non plus amortis dès l'année d'acquisition.

- *Charges à étaler*
Les coûts d'élaboration du site internet ont été activés (charges à répartir) et amortis sur 3 ans :

investissements de l'exercice	31 478
amortissements de l'exercice	- 5 246
solde à la cloture de l'exercice	26 232

- *Contributions volontaires*
Le bénévolat est désormais valorisé et quantifié au pied du compte de résultat.
Il s'agit exclusivement de contributions en travail par des membres de l'association.
Les contributions volontaires ont été valorisées à un taux unique de 110 € / jour.

- *TVA*
Lignes d'Attac s'est vu attribuer en 2002 un numéro par la commission paritaire de presse. Cette reconnaissance a pour conséquence fiscalement l'assujettissement de *Lignes d'Attac* à la TVA. Les abonnements à *Lignes d'Attac* de même que les coûts de fabrication sont donc en 2002 comptabilisés hors taxes alors qu'ils étaient en 2001 enregistrés TTC.

- *Taxe sur les salaires*
L' assujetteissement à la TVA de *Lignes d'Attac* entraine qu'Attac n'est plus redevable de la taxe sur les salaires pour les salariés affectés à la rédaction du périodique. Les emplois jeunes en étant par ailleurs exonérés et compte tenu de l'abattement prévu par la loi en faveur des associations, Attac n'a été redevable d'aucune taxe sur les salaires en 2002.

- *Abonnements à Lignes d'Attac*
Les abonnements à *Lignes d'Attac* sont désormais différenciés des cotisations.
Les abonnements comptabilisés concernent les numéros de *Lignes d'Attac* de l'exercice.
Ont été déduits l'accroissement de la part des abonnements souscrits d'avance, soit 27 789 € alors qu'en 2001 le montant des abonnements comptabilisés en produits correspondait aux encaissements reçus quel que soit l'exercice de rattachement.
La partie des abonnements concernant l'exercice suivant est neutralisée en Produits perçus d'avance au Passif du bilan.

- *Cotisations*
Les cotisations comptabilisées sont stictement celles reçues au cours de l' exercice.
Il est reversé 35 % des cotisations aux comités locaux.

- *Provisions*
Le Fonds Urgence Solidarité est destiné à financer les opérations Urgences et Solidarité.
Au cours de l'exercice, il a été alimenté grâce à l'opération " Agenda ".
Ce poste a varié comme suit :

Solde au 1er janvier 2002	133 456
Dons reçus	240 542
Utilisation 2002	-315 542
Montant au 31/12/2002	58 456

COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE au 31/12/2002

Exploitation année 2002

Produits	**1 514 342**
- Cotisations et abonnements	869 377
- Autres produits	329 423
- Fonds urgence solidarité	315 542
Charges	**1 521 330**
- Fonctionnement	376 730
- Activités et évènements	398 195
- Aides aux comités locaux	321 516
- Services aux adhérents	101 325
- Lignes d'Attac	212 961
- Fonds urgence solidarité	110 603
Résultat	**-6 988**

Produits

Cotisations	**675 181**
Abonnements	**194 196**
Donations	**61 555**
Subventions obtenues	**93 615**
Commission européenne (UE, AG)	*21 202*
Sec-éco-solidaire (UE, CS, CA)	*38 112*
Ministère éducation nationale	*11 434*
MAE (POA)	*22 867*
Subventions demandées	**74 000**
Commission européenne	-
Cons.Général Bouche du Rhône (UE)	*38 000*
Région PACA (UE)	*30 000*
La Rochelle (AG)	*6 000*
Subventions emplois aidés	**60 024**
Participation-mise à disposition de matériel militant	**19 636**
Droits d'auteur	**15 347**
Produits financiers	**5 246**
Fonds d'urgence	**315 542**
Dons	*240 542*
Reprise de provision	*75 000*
Total	**1 514 342**

Signification des sigles
UE : Université d'été
CS : Conseil scientifique
CA : Conseil d'administration
AG : Assemblée générale

COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE au 31/12/2002

Charges de fonctionnement

Instances statutaires	**193 784**
Assemblée générale	*91 710*
Conseil d'administration	*45 585*
Conseil scientifique	*24 021*
International	*32 468*
Salaires & honoraires	**35 042**
Salaires non ventilés	**20 808**
Honoraires	**14 234**
Loyer	**37 288**
Frais généraux	**90 642**
Frais postaux	*18 901*
Frais télécommunication	*18 204*
Fournitures adm./EDF	*10 988*
Location matériel	*13 833*
Autres	*28 716*
Refonte et coût de fonctionement site internet	**19218**
Amortissements	**756**
Total	**376 730**

Coûts des activités et des événements

Expression d'Attac dans la campagne électorale	**37 766**
Formation (Université d'été)	**51 464**
Activités	**44 931**
Mondialisation et territoires	*7 528*
Eau / Média	*113*
AGCS	*1 079*
Education	*1 338*
Culture	*2 277*
Genre & mondialisation	*1 289*
Europe	*1 114*
Santé	*635*
Taxe Tobin	*580*
Paradis fiscaux	*167*
Salaires	*28 811*
Événements	**264 034**
Zénith	*98 990*
Porto Alegre	*97 884*
Barcelone (mars)	*4 817*
Monterrey (mars)	*2 162*
Seville (juin)	*1 870*
Joannesburg (août)	*3 431*
FS Européen (novembre)	*30 533*
Autres forums sociaux	*1 500*
11 septembre (Bobigny)	*5 942*
Fête de L'Hummanité	*1 678*
Salaires	*15 227*
Total	**398 195**

Aides aux comités locaux

Reversement de cotisations	**234 919**
Fonds participatif	**5 299**
Matériel militant	**10 564**
Fonctionnement de la CNCL	**38 842**
Salaires	**31 892**
Frais de fonctionnement	**3 918**
	321 516